



INTITULE FORMATION

Formation préparant à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier

PUBLIC

Pour être admis à suivre la formation d'infirmier, il faut être **âgé de 17 ans au moins** au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

PREREQUIS

Répondre à l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'une équivalence de ce diplôme.
- Relever de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail et justifier de trois ans minimum de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

1- Les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme :

- Préinscription sur la plateforme Parcoursup (articles L.612-3 et L.612-3-2 du code de l'éducation)
- Examen des candidatures par la commission des vœux : critères nationaux consultables (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037952958/>).

2- Les candidats relevant de la formation professionnelle continue :

Les épreuves de sélection sont au nombre de deux :

- Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat.
- Une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et/ ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social et une sous-épreuve de calculs simples.

3- Validation de l'inscription

- Acquiescement des **droits d'inscription** universitaire auprès de l'établissement. Le montant est fixé par arrêté du ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- Le **règlement de la contribution vie étudiante** et campus pour le suivi de la scolarité est requis, ainsi que l'inscription à l'université de Franche-Comté.

L'admission définitive est également subordonnée à la production au plus tard :

- Le 1^{er} jour de la rentrée, d'un **certificat médical** établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychique à l'exercice de la profession.
- Le jour de la première entrée en stage, d'un **certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

OBJECTIFS

La formation d'infirmière vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité. Il s'agit de permettre à l'étudiant de **construire progressivement les éléments de sa compétence** à travers **l'acquisition de savoirs et savoir-faire, de posture et de positionnement**.

L'étudiant est amené à **devenir un praticien autonome, responsable et réflexif**, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri professionnelle.

Les autres objectifs visés sont :

- Développer des ressources en savoirs théoriques, méthodologiques, en habileté gestuelle et en capacités relationnelles.
- Apprendre à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose.
- Développer une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

PROGRAMME

La formation se déroule sur trois années réparties en 6 semestres, soit 4200 heures. La spécificité de cette formation intégrative est l'alternance d'enseignements théoriques (2100 heures) et d'enseignements cliniques (2100 heures).

1 ^{ère} année <i>"Se connaître soi pour prendre soins des autres"</i>					
SEMESTRE 1		ECTS	SEMESTRE 2		ECTS
UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	3	UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie	2
UE 1.3	Législation, éthique, déontologie	2	UE 1.2	Santé publique et économie de la santé	2
UE 2.1	Biologie fondamentale	1	UE 2.3	Santé, maladie, handicap, accident de la vie	2
UE 2.10	Infectiologie et hygiène	2	UE 2.6	Processus psychopathologiques	2
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2	UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2
UE 2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	3	UE 3.2	Projets de soins infirmiers	1
UE 2.4	Processus traumatiques	2	UE 4.2	Soins relationnels	1
UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	2	UE 4.3	Soins d'urgences	1
UE 4.1	Soins de confort et de bien-être	2	UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2
UE 5.1	Accompagnement dans les soins quotidiens	2	UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	1
UE 6.1	Méthodes de travail et utilisation des TICS	2	UE 5.2	Evaluation d'une situation clinique	2
UE 6.2	Anglais	2	UE 6.2	Anglais	2
STAGE	5 Semaines	5	STAGE	5 Semaines + 5 Semaines	10

2 ^{ème} année <i>"Construire son identité professionnelle"</i>					
SEMESTRE 3		ECTS	SEMESTRE 4		ECTS
UE 1.2	Santé publique et économie de la santé	3	UE 1.3	Législation, éthique, déontologie	3
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	1	UE 2.7	Processus dégénératif et défaillance organique	2
UE 2.5	Processus infectieux	2	UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche	2
UE 2.8	Processus obstructif	2	UE 3.5	Encadrement des professionnels de soins	2
UE 3.2	Projets de soins infirmiers	1	UE 4.3	Soins d'urgence	1
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail, interprofessionnalité	1	UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2
UE 4.2	Soins relationnels	2	UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	1
UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs	2	UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs	2
UE 5.3	Communication et conduite de projet	4	UE 5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels	4
UE 6.2	Anglais	2	UE 6.2	Anglais	1
STAGE	10 semaines	10	STAGE	10 semaines	10

3 ^{ème} année "se préparer à la prise de poste"					
SEMESTRE 5		ECTS	SEMESTRE 6		ECTS
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2	UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche	2
UE 2.6	Processus psychopathologique	2	UE 4.8	Qualité des soins, évaluations des pratiques	3
UE 2.9	Processus tumoraux	2	UE 5.6	Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles	8
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail, interprofessionnalité	2	UE 5.7	optionnelle	1
UE 4.2	Soins relationnels	1	UE 6.3	Anglais	1
UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical	2	Stage	8 semaines + 7 semaines	15
UE 4.7	Soins palliatifs	2			
UE 5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	4			
UE 5.7	optionnelle	1			
UE 6.2	Anglais	2			
Stage	10 semaines	10			

Le parcours de stage de l'étudiant s'effectue en accord avec le cadre formateur de suivi pédagogique. Il repose sur 4 types de stage :

- Soins de courte durée (médecine, chirurgie, obstétrique).
- Soins en santé mentale et en psychiatrie.
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation (gériatrie, service de convalescence ...).
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (domicile, travail, école, crèches...).

COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DU DIPLÔME

La formation vise l'acquisition de dix compétences professionnelles :

Compétence 1 : évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Compétence 2 : concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.

Compétence 3 : accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

Compétence 4 : mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.

Compétence 5 : initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.

Compétence 6 : communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

Compétence 7 : analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.

Compétence 8 : rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.

Compétence 9 : organiser et coordonner des interventions soignantes.

Compétence 10 : informer et former des professionnels et des personnes en formation.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Diverses méthodes pédagogiques sont utilisées afin de faciliter la mobilisation, l'intégration des connaissances et le développement de l'analyse et de la réflexion : cours magistraux et travaux dirigés, travail en autonomie, distanciel, étude de situations, activités simulées, unités d'intégration.

Les contenus tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science.

La présence est obligatoire aux travaux dirigés, en stages et en cours magistral lors de la première année ainsi que pour les promotions professionnelles.

MODALITES D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Les modalités d'évaluation sont définies par le référentiel de formation pour les unités d'enseignement et reposent sur la mobilisation active et dynamique des acquis qui peut être en lien avec une ou plusieurs situations. Les évaluations théoriques peuvent être individuelles ou collectives, écrites ou orales, ou en situation simulée.

La validation des stages repose sur la mise en œuvre des compétences requises dans une ou plusieurs situations.

CERTIFICATION

Délivrance du Diplôme d'Etat d'Infirmier (diplôme de niveau 6).
Grade licence délivrée par l'Université validant 180 crédits européens (ECTS).
Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.
Attestation de formation en éducation thérapeutique du patient niveau 1 OMS.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES et PASSERELLES

L'infirmier diplômé d'état peut exercer au sein d'organisations diverses : établissements de santé (public ou privé), secteur extrahospitalier (domicile, santé scolaire, santé au travail...), milieu médicosocial et associatif (EHPAD, structure pour personnes présentant un handicap...), organisations humanitaires, armée, milieu carcéral...

Possibilité de poursuite de cursus universitaire : master infirmier en pratique avancée, doctorat en sciences infirmières.

Spécialisation possible en puériculture (IDE Puéricultrice), bloc opératoire (IBODE), anesthésie (IADE), management et pédagogie (cadre de santé).

Poursuite des études en santé (médecine, maïeutique, kinésithérapie, pharmacie...) par procédure passerelle.

EFFECTIFS

Quota de la rentrée de septembre en 1^{ère} année : 70 étudiants.

TARIFS

Pour la sélection :

- Parcoursup : gratuit.
- Formation professionnelle continue : 100 € tarif 2024.

Pour la formation (pour chaque année de formation) : tarif 2023/2024

- Frais d'inscription universitaire 170 €. *Ce montant annuel est fixé par un arrêté fixant les taux de droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.*
- Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 100€.
- Frais pédagogiques = 8800 € par année de formation pour les étudiants en promotion professionnelle. Un forfait universitaire de 90 € est inclus (convention partenariat Conseil Régional / Université / GCS IFSI).

DELAIS ET MODALITES D'ACCES

Pour les candidats en enseignement secondaire ou supérieur, la sélection s'effectue via la **plateforme Parcoursup** : calendrier 2023-2024.

Ouverture plateforme : 20 décembre 2023.

Saisie des vœux : 17 janvier au 3 avril 2024.

Confirmation des vœux et finalisation du dossier : 3 avril 2024.

Réception des réponses et décision du candidat : 30 mai 2024.

Pour les personnes en reconversion professionnelle, le calendrier de la **sélection FPC** est pour la rentrée 2024 :

Ouverture des inscriptions : 11 décembre 2023.

Clôture des inscriptions : 16 février 2024.

Epreuves écrites de sélection : 19 mars 2024.

Entretien : au fil de l'eau.

Résultat d'admission : 12 avril 2024.

ACCESSIBILITE

L'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap, sont formalisés par l'institut afin d'adapter la prestation au contexte spécifique de ce public.

Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir des informations, auprès du référent handicap de l'institut, Mme Karine SAUTRAY.

Liens utiles :

CRIP : centre de rééducation et d'insertion professionnelle

<https://crip-34.fr/formations/#polesante>

Lien vers le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées

<https://handicap.gouv.fr/>

Lien vers MDPH par département : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/39>

FIPHFP (Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) :

<http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/En-region/Le-FIPHFP-dans-votre-region/Bourgogne-Franche-Comte>

Agephi (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)

<https://www.agefiph.fr/personne-handicapee>

Fagerh (Fédération des Associations Gestionnaires et des établissements de Réadaptation pour Handicapés)

<https://www.fagerh.fr/>

Lien vers des Instituts de Formation en Soins Infirmiers spécialisés dans l'accueil des personnes en situation de Handicap

https://www.fagerh.fr/formations-qualifiantes?search_api_views_fulltext_2=INFIRMIERE

CONTACTS

Directrice : Nathalie BLANCHARD

Cadres de santé formateurs :

- Sandrine CHARMY
- Cécile DERAY
- Christelle JEANNIN
- Astrid LAUQUIN
- Marie-Odile LEGOIX
- Wanda MASCARET
- Adeline MONNAMI
- Karine SAUTRAY
- Valérie TAVARES

Secrétariat : Amandine BARTHELEMY ifsi.secretariat@ch-dole.fr - 03.84.79.41.40

Site(s) internet : <https://ifp-dole.fr/>

LES ATOUTS DE NOTRE FORMATION

- Attestation de formation en éducation thérapeutique niveau 1 OMS

Pour l'année 2022-2023 :

- Taux de réussite au diplôme d'état de la session de juillet : **96.23 %**
- Taux de validation des travaux d'initiation à la recherche en soins infirmiers (TIRSI) : **96.55 %**
- Taux de réussite de passage en 2ème année : **96.97 %**
- Taux de réussite de passage en 3ème année : **96.97 %**